

LE DÉPARTEMENT

ARRÊTÉ
2023-ETSPA-030

**portant fixation des tarifs et de la dotation globale
de fonctionnement « dépendance »
pour l'année 2023
USLD du CH Métropole Savoie, site de Chambéry
Soins de longue durée
BP 31125
73011 Chambéry CEDEX**

Pôle social

DIRECTION PERSONNES AGEES-PERSONNES HANDICAPEES
Service Accueil en établissements personnes âgées

Place François Mitterrand
CS 71806
73018 Chambéry Cedex

N° Finess : 730785318

Contact : Jean-Christophe BAU

☎ 04-79-60-28-45

✉ jean-christophe.bau@savoie.fr

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

- VU** Le code de l'action sociale et des familles – partie législative – notamment articles L.232-8 à L.232-11 (allocation personnalisée d'autonomie en établissement), L.313-12 à L.313-23 (convention tripartite, contrôle et dispositions pénales) et L.314.1 à L.351-8 relatifs notamment aux dispositions financières et au contentieux ;
- VU** Le code de l'action sociale et des familles – partie réglementaire – notamment articles R.314-1 à R.314-204 et R.351-1 à R.351-41 ;
- VU** Le code de la santé publique ;
- VU** Le courriel du 19 décembre 2022 de l'USLD du Centre Hospitalier Métropole Savoie, site de Chambéry relatif aux propositions budgétaires pour l'année 2023 ;
- VU** La délibération du Conseil général en date du 16 décembre 2022 (Budget primitif 2023 du Département) ;
- SUR** Proposition de monsieur le Directeur général des services départementaux et de madame la Directrice générale adjointe du Pôle social ;

ARRÊTE

Article 1 - La capacité « hébergement » de l'USLD du Centre Hospitalier Métropole Savoie, site de Chambéry est de 53 lits.

Adressé au Préfet de Savoie
073-227300019-20230412-2023-ETSPA-030-AR
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Article 2 - Tarification 2023 :

	Tarifs journaliers et dotation	Observations
Hébergement permanent et temporaire	58,30 €	à compter du 1 ^{er} mars et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté
Tarif « moins de 60 ans »	89,29 €	à compter du 1 ^{er} mars et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté
Dotation globale de financement « dépendance »	392 861,67 €	versée par 1/12 ^e
Tarifs « dépendance »		
GIR 1-2	31,65 €	à compter du 1 ^{er} mars et jusqu'à publication d'un nouvel arrêté
GIR 3-4	20,08 €	
GIR 5-6	8,52 €	

Article 3 - Au titre du budget 2023, les groupes fonctionnels de dépenses et de recettes sont retenus comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montants en euros	
		Hébergement	Dépendance
Dépenses	Titre I : <i>Dépenses de personnel</i>	292 326,00	520 293,78
	Titre III : <i>Dépenses hôtelières et générales</i>	782 800,00	90 880,18
	Titre IV : <i>Amortissement et charges financières</i>	45 430,00	2 280,00
	Déficit	127 912,97	0,00
TOTAL		1 248 468,97	613 453,93
Recettes	Titre II : <i>Produits afférents à la dépendance</i>	0,00	561 898,96
	Titre III : <i>Produits à l'hébergement</i>	1 064 919,97	0,00
	Titre IV : <i>Autres produits</i>	183 549,00	51 555,00
	Excédent	0	0
TOTAL		1 248 468,97	613 453,93

Accusé de réception en préfecture
073-227300019-20230412-2023-ETSPA-03D-AR
Date de dépôt : 12/04/2023

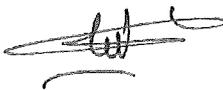
Article 4 - Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon dans le délai franc d'un mois à compter de sa publication ou à l'égard des personnes et organismes auxquels il est notifié, à compter de sa notification.

Article 5 - Monsieur le Directeur général des services départementaux, Madame la Directrice générale adjointe du Pôle social du, Monsieur le Président du conseil d'administration du centre hospitalier, Monsieur le Directeur d'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté qui sera :

- publié sur le site internet du Département de la Savoie,
- affiché dans la Mairie et l'établissement concernés,
- affiché par le Préfet pour les USLD.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par déléation,

13 AVR. 2023
Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

CHAMBÉRY, le 31 MARS 2023
Le Président,

Pour le Président
La Vice-présidente
déléguée

Corine WOLFF

